

LE GONNESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 211 | SEPTEMBRE 2015

dossier

Le projet jeunesse

6 Zoom service
Le service des affaires scolaires

18 Santé
S'informer sur sa santé le 3 octobre

19 Travaux
Après un été chargé, les travaux continuent



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / zoom service

Le service des affaires scolaires

08 / acteurs locaux

L'AOMG associe fête et devoir de mémoire

10 / dossier
Le projet jeunesse

16 / santé

S'informer sur sa santé le 3 octobre

17 / travaux

Après un été chargé, les travaux continuent

18 / commerces

De nouveaux commerces en centre-ville

19 / en bref

20 / infos pratiques

21 / bloc notes

22 / tribunes



VOTRE SUPPLÉMENT DU MOIS

VIE LOCALE

Fête du 14 juillet



LOISIRS

Sortie à la base de loisirs de Jablines



LOISIRS

Quartiers d'été



Les quartiers d'été ont permis à de nombreux jeunes et moins jeunes de profiter d'un espace de loisirs estival pendant 7 semaines.

VIE LOCALE

Brocante et Fête du pain



La brocante fête du pain a cette année encore été un franc succès. La convivialité et le beau temps étaient au rendez-vous.

VIE ASSOCIATIVE

Festi'Danse



Pour la première année, les associations de danse de la ville ont profité du mois citoyen pour organiser un festival durant lequel chaque association a pu présenter son travail.



CULTURE

Lancement de la saison culturelle et Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre

Les journées du patrimoine se déroulent dans toute la France les 19 et 20 septembre. A Gonesse, cet événement aura lieu en même temps que le lancement de la saison culturelle. La médiathèque de Coulanges organisera un accueil musical dès 10h45, le samedi. La journée sera également marquée par le vernissage et la visite commentée de l'exposition *A l'école de la République*. Pour connaître l'ensemble du programme des journées du patrimoine, consultez le supplément Sortir à Gonesse qui présente l'ensemble de la saison culturelle.

Renseignements auprès de la direction des actions culturelles 01 34 45 97 58

SPORT

Foulées gonessiennes le 4 octobre

Comme chaque année, les Foulées gonessiennes partiront de la salle Jacques Brel. Cette année, le parcours sera légèrement modifié. Rendez-vous donc dès 7h45. A noter cette année : l'événement est couplé avec le Forum santé (voir page 16) et soutient la lutte contre le cancer du sein et le cancer du colon. Plusieurs courses sont organisées : une course d'un kilomètre (réservée aux enfants de 10 à 15 ans), une de 5 kilomètres (départ à 9h) et une de 10 kilomètres (départ à 10h). Les inscriptions peuvent être réalisées sur place au plus tard 20 minutes avant le début de la course.

Renseignements et inscriptions auprès du service des sports au 01 34 45 10 68 ou sur www.ville-gonesse.fr



JEUNESSE

Salon de l'orientation et de la formation professionnelle

Pour la première année, la Ville organise un salon de l'orientation et de la formation professionnelle le 11 septembre prochain à la salle Jacques Brel, de 14h30 à 19h. Ce salon permettra aux jeunes qui n'ont pas trouvé de solutions à la rentrée de s'inscrire dans des centres de formation ayant des places disponibles. De nombreux partenaires seront présents pour aider les jeunes à définir leur projet professionnel.

Renseignements et inscriptions auprès du Point Information Jeunesse au 01 39 45 19 72



ÉDUCATION

**Forum des associations
le 5 septembre**

Cette année, le forum des associations aura lieu le 5 septembre de 10h à 18h à la salle Jacques Brel. Environ 90 associations y tiendront un stand. De nombreux services de la Ville seront également présents pour répondre aux demandes des gonesiens. Des animations de toutes sortes auront lieu au cours de la journée : des démonstrations sportives à l'intérieur de la salle Jacques Brel et des petits spectacles sur la scène extérieure.

Renseignements auprès du CLVA au 01 34 45 19 71



ANIMATION

Atelier d'expression corporelle

Le centre socioculturel Louis Aragon proposera chaque jeudi de 16h30 à 18h (hors vacances scolaires) à partir du 1er octobre une nouvelle activité : l'atelier d'expression corporelle (gymnastique). Le tarif est de 33,30€ par trimestre. Un certificat médical est obligatoire. Cet atelier est animé par un professeur membre de la Fédération Française Sport Pour Tous qui a pour ambition de mettre à la disposition de tous une offre d'activités physiques adaptées et variées.

Inscription et renseignements auprès du centre socioculturel Louis Aragon 01 34 07 90 30



ÉDUCATION

Début des TAP dans les écoles primaires le 7 septembre

Pour la troisième année scolaire, la Ville de Gonesse propose aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Comme lors des deux précédentes rentrées scolaires, les TAP débuteront la deuxième semaine de septembre :

- lundi 7 septembre dans les écoles de la Fauconnière et des Marronniers,
- mardi 8 septembre dans les écoles, des Tulipes, du centre-ville, de Saint-Blin et de La Madeleine.

Les enfants doivent au préalable avoir été inscrits auprès de la Mairie. La fiche d'inscription à remplir est disponible en téléchargement sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans les accueils de loisirs, centres socioculturels et à l'accueil du centre administratif.

Pour tout renseignement,
contactez le 01 34 45 10 95





Marc Dominguez
Responsable du service Education

Service Education

Pour accompagner les écoles

Si la définition des programmes et les méthodes d'enseignement relèvent de l'Education nationale, la construction et l'entretien des écoles - dont la Ville est propriétaire - ainsi que les inscriptions des élèves et l'organisation de la vie scolaire sont de la compétence des communes.

La carte scolaire est définie par le service des Affaires scolaires. C'est un travail minutieux qui consiste à répartir les enfants des quartiers de la ville entre les 11 écoles maternelles et les 9 écoles élémentaires en retenant comme critères la proximité géographique et la capacité d'accueil des écoles. Les inscriptions se font en premier lieu à la mairie selon la carte scolaire définie. Munis de l'attestation municipale, les parents doivent ensuite se présenter à l'école, où ils sont reçus par le directeur.

Les parents ne souhaitant pas inscrire leur enfant dans l'école de leur quartier peuvent faire une demande de dérogation. « *Celles-ci sont étudiées au sein d'une commission présidée par la Maire-Adjointe déléguée à l'Education et aux Rythmes scolaires, Françoise Hennebelle, où participent à côté des agents du service, les directeurs d'école et des représentants de parents d'élèves. En cas de refus de la commission de dérogation, les familles peuvent ensuite adresser un recours auprès de M. le Député-maire* », explique Marc Dominguez.

La gestion financière

Le service assure le suivi budgétaire et financier des écoles de la ville. Les quatre agents administratifs suivent les budgets attribués aux écoles, la facturation et les encaissements des services rendus comme les études dirigées, les accueils pré et post scolaires, les centres de loisirs. Cette année, le service monte en puissance sur le règlement en ligne.

Les ATSEM

Chaque classe maternelle dispose d'une ATSEM qui participe à l'éducation des jeunes enfants auprès de l'enseignante. Malgré les restrictions budgétaires, la mairie maintient un nombre d'ATSEM égal au nombre de classe, reconnaissant le rôle important de ces agents

spécialisés auprès des enfants. « *Celles-ci assurent également l'animation des temps d'activités périscolaires et font preuve de créativité et de professionnalisme dans la conduite de leurs projets* », précise Marc Dominguez.

Soutien aux projets d'écoles

La Ville a élaboré depuis plusieurs années un Projet Educatif Local qui définit les priorités de la politique éducative de la Ville : la réussite scolaire de tous les enfants ; l'épanouissement personnel et le développement culturel ; l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Elle soutient les projets éducatifs définis par les enseignants qui répondent à ces critères en leur accordant une subvention et/ou la mise à disposition d'intervenants culturels ou sportifs de la ville.

Dans le cadre du programme « Ecole et cinéma », le cinéma Jacques Prévert travaille également en étroite collaboration avec les écoles.

Les classes de découvertes sont également des projets qui remplissent ces critères. Elles permettent chaque année à quelques centaines d'élèves de s'évader de Gonesse et de vivre une semaine de dépaysement.

NOUVEAUTÉS 2015

L'ouverture d'une classe adaptée aux enfants de moins de 3 ans.

L'école Lucie et Raymond Aubrac va ouvrir à la rentrée une classe de Toute Petite Section (TPS) de maternelle dédiée aux enfants de moins de 3 ans. Cette nouvelle classe accueillera une quinzaine d'enfants pour leur permettre d'appréhender le plus tôt possible la socialisation et la vie de groupe en classe.



LE SERVICE ÉDUCATION SCOLAIRE EN 2015



58 ATSEM

Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles



13

Projets culturels et
artistiques soutenus



3616 élèves

(2175 en élémentaire
et 1451 en maternelle)



20 écoles

9 élémentaires
(dont 7 en réseau prioritaire)

11 maternelles
(dont 8 en réseau prioritaire)



142 classes

86 en élémentaire
et 56 en maternelle



2 CLIS

Classe d'Inclusion Scolaire,
Classes spécifiques accueillant un petit
nombre d'élèves (12) présentant les mêmes
difficultés d'apprentissage
ou de retard scolaire



DÉROGATIONS EN 2014

Demandées : 79

Acceptées : 36



L'AOMG associe fête et devoir de mémoire

L'Amicale Outre-Mer de Gonesse est née il y a 15 ans. Mettre à l'honneur le patrimoine des Antilles est sa priorité.

Le 10 octobre prochain, l'amicale Outre-Mer de Gonesse fêtera ses 15 ans à la Salle Jacques Brel, par un dîner dansant à partir de 19h30. L'occasion de célébrer le travail de cette association très active sur la ville. Marie-Danielle Bonbois se souvient de la création de l'association : « Je suis allée à une conférence où j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Rosan Girard, médecin et homme politique guadeloupéen. Les mots qu'il a exprimé ce jour là m'ont marquée, je me suis dit que j'avais quelque chose à transmettre à mes enfants.... » Marie-Danielle Bonbois est originaire des Antilles mais est venue en Métropole dès l'âge de 9 ans. Peu à peu, avec les années, sans même s'en rendre compte, elle avait l'impression de n'avoir plus aucune relation avec ses racines. Elle décide de monter l'association avec son mari, notamment pour que la nouvelle génération connaisse mieux l'histoire de leurs ancêtres et leurs traditions.

Sortir de l'image uniquement festive

« On a monté l'association avec quatre de nos meilleurs amis. Je ne connaissais rien du tout au fonctionnement et aux démarches à faire pour créer une association », se remémore-t-elle. L'objectif était clair : faire connaître le patrimoine culturel et littéraire des Antilles. « Nous voulions démontrer qu'au-delà de l'image festive, les Antilles disposent d'un patrimoine culturel très riche », explique-t-elle.

L'une des premières actions symboliques a été l'inauguration en 2001 d'une plaque de Commémoration de l'abolition de l'esclavage colonial en face du lycée René Cassin. Le devoir de mémoire est ainsi un des axes prioritaires de l'association. « On a besoin d'être actif pour que la transmission se fasse afin que les jeunes grandissent ensemble et deviennent de vrais citoyens dans la République », explique la Présidente de l'association. Pour elle, ce devoir de mémoire est primordial, surtout

dans le contexte actuel. « C'est important, parce que cette nouvelle génération manque de repère. Nous avons eu de bons retours des jeunes lors de la dernière cérémonie de commémoration des victimes de l'esclavage colonial. Des jeunes, de toutes origines, sont venus nous dire que pour eux, c'était un événement très important », raconte-t-elle.

Un nouveau souffle

L'association est aussi très active sur l'aspect festif, qui ne doit pas être occulté lorsque l'on parle des Antilles, avec l'organisation d'un carnaval ou d'un marché tropical qui durant les premières années ont connu un grand succès. L'activité danse est également un des moteurs de l'association. « Nous avons été obligés de mettre cette activité un peu en sommeil pendant 3-4 ans, elle reprendra maintenant avec un nouveau souffle, dès la rentrée prochaine » Marie-Danielle l'affirme, les 15 ans, pour une association, c'est un âge charnière, l'âge du renouvellement.

Pour tout renseignement, contactez
Mme BONBOIS au 06 69 69 86 72
ou aomg@hotmail.fr



Troc & Puces

ANIMATIONS ET
RESTAURATION

DIM. 4 OCT.
DE 9H À 18H

**PLACE
MARC SANGNIER**

INFOS & RÉSERVATIONS DES STANDS
CENTRE SOCIOCULTUREL MARC SANGNIER : 01 39 85 19 35

WWW.VILLE-GONESSE.FR





Le projet jeunesse

Après une phase de concertation, la ville de Gonesse lance ce mois-ci le projet jeunesse qui se décline en quatre axes et vingt actions. Elles seront mises en œuvre entre septembre et juin 2016.

AXE 1

COORDONNER LES ACTIONS, VALORISER LES INITIATIVES, AMÉLIORER LA COMMUNICATION

Action 1

Création de la revue jeunesse G news

Dès septembre, un nouveau journal sera publié par la ville. Il rassemblera toutes les informations sur les dispositifs et activités à destination des jeunes, portés par la Ville, les associations ou les autres institutions partenaires. Cela donnera une visibilité globale à l'offre de service locale. La revue mettra notamment en avant les nombreux spectacles proposés par la Direction des actions culturelles qui pourraient intéresser le public jeune. Ce journal permettra également de valoriser les jeunes qui réussissent et qui s'engagent et sera un moyen d'expression à travers le club de journalistes lancé cet été.



AXE 2

PROMOUVOIR LA CITOYENNETÉ ET L'AUTONOMIE

Action 4

Service civique municipal et national

Le fonctionnement du Service civique jeunes municipal (SCJM) sera amélioré à partir de la rentrée. Le dispositif concernera toujours 60 jeunes par an mais répartis en deux promotions au lieu de trois et avec un temps de formation citoyenne renforcé. De plus, la Ville accueillera prochainement cinq jeunes du service civique national qui seront affectés à des missions de promotion de la citoyenneté envers les 6-25 ans (TAPS, actions du projet jeunesse).

Les jeunes de la promotion 2014 du SCJM récompensés à l'occasion des rencontres de la jeunesse



Action 5

Conseil Municipal des Jeunes et Conseil Participatif de la Jeunesse

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) poursuivent leurs missions de représentation, d'apprentissage de la citoyenneté et de travail sur des projets. Parallèlement, un Conseil Participatif de la Jeunesse (CPJ) a été créé. Ouvert à tous les jeunes de la Ville quel que soit leur âge (scolarisés ou non à Gonesse), le CPJ n'est pas composé d'élus mais de jeunes de tous les quartiers qui ont envie de s'investir pour leur Ville, en travaillant sur des projets ou simplement en donnant leur avis sur les actions envisagées. Le fonctionnement souple du CPJ permet aux jeunes de participer en fonction de leur intérêt et de leur disponibilité.

Action 6

Prévention contre le harcèlement sur Internet

Pour prévenir le harcèlement sur les réseaux sociaux et donner les outils pour une bonne utilisation d'Internet, la Ville financera début 2016 des actions de prévention dans les trois collèges et le lycée. De plus,



La nouvelle revue G News sera disponible dès septembre dans les collèges, le lycée et les services publics de la ville.

Action 2

Création d'une plaquette jeunesse

D'ici fin 2015, une plaquette annuelle unique recensera tous les lieux d'accueil, de loisirs, d'écoute et d'accompagnement des jeunes sur le territoire. Un outil utile pour comprendre les missions précises des nombreux acteurs présents à Gonesse.

Action 3

Investir les nouveaux moyens de communication

A travers le développement de la WebTv par le club de journalistes, la création d'une page Facebook unique pour la jeunesse, la mise en place d'envoi de SMS, la mobilisation des médiateurs ou encore l'installation d'écrans dynamiques dans les lieux publics, tous les moyens seront exploités pour informer les jeunes des services et événements dont ils peuvent profiter.

une conférence sera organisée à la salle Jacques Brel sur la même thématique mais à destination des parents et des professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de l'accompagnement du public jeune.

Action 7

Aide à la Formation BAFA

Le dispositif d'aide financière pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) sera renforcé. Le nombre de bénéficiaires augmentera cette année et le Point Information Jeunesse accompagnera les jeunes sur les trois phases de formation (formation générale / approfondissement en internat et stage / stage pratique avec le service enfance).

Action 8

Accompagnement d'associations de jeunes

Pour aider les nouvelles associations et permettre aux jeunes de créer leur structure, les services de la ville en partenariat avec le CLVA proposeront cette année des séances de formation sur différentes thématiques (rédaction de statuts associatifs, comptabilité et gestion, organisation d'assemblée générale et conseil d'administration...).

Action 9

Jeune et électeur

Voter est un acte citoyen primordial. Or, l'abstention est très forte chez les 18-25 ans. D'ici fin 2015, la Ville de Gonesse lancera une campagne d'inscription sur les listes électorales des jeunes à travers un plan de communication. Un module de sensibilisation sera proposé à tous les jeunes s'inscrivant dans un dispositif municipal (CMJ, CPJ, SCJM, bourse mobilité).

Action 10

Le parcours citoyen

D'ici fin 2015, la Ville mettra en place des parcours citoyens qui permettront aux jeunes Gonessiens d'être sensibilisés aux valeurs républicaines telles que la laïcité, la liberté individuelle et ses limites, la tolérance ou encore la Justice. Ainsi, des visites régulières seront organisées avec les collégiens et lycéens de la ville (Mairie, tribunal, musée de l'immigration, mémorial de Drancy...).

Action 11

Dispositif d'aide à la mobilité étudiante

Dès octobre, la Ville de Gonesse proposera un nouveau dispositif permettant aux étudiants résidant à Gonesse de gagner en autonomie. La Ville financera à hauteur de 400 euros les cartes de transport des jeunes en échange de 50 heures d'engagement citoyen pour la Ville. Les horaires des missions seront fixés en fonction des disponibilités des jeunes.

AXE 3

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Action 12

La Fabrique numérique de Gonesse

En octobre, la Fabrique numérique de Gonesse ouvrira ses portes au centre socioculturel Marc Sangnier. Ce nouvel espace, équipé avec les derniers outils numériques (imprimante 3D, découpe laser...), est un centre de remobilisation à destination des jeunes ayant décroché du système scolaire (16 à 25 ans). A travers les outils numériques, les ateliers d'orientation ou encore les mises en situation professionnelle, la Fabrique numérique de Gonesse permettra aux jeunes d'apprendre autrement pour se sentir valorisés et s'investir à nouveau dans un parcours de formation. La formation de cinq mois à temps plein est gratuite !

Action 13

Le Salon de l'orientation et de la formation professionnelle

Le 11 septembre se tiendra le premier salon de l'orientation et de la formation professionnelle à Gonesse. Les jeunes n'ayant pas trouvé de solution à la rentrée pourront se rendre à la salle Jacques Brel pour rencontrer les écoles et centres de formation qui y tiendront un stand. Plus de 100 structures ayant des places disponibles à la rentrée seront présentes !



Action 14

Le pôle d'information et d'orientation

Dans les semaines qui viennent, le CIO (centre d'information et d'orientation) évoluera en véritable pôle d'information et d'orientation (PIO). Le bâtiment situé au 5 avenue François Mitterrand accueillera en son sein l'antenne de la mission locale, le bureau local du service emploi de Val de France, différentes permanences ainsi que le Point Information Jeunesse (PIJ) dont les horaires seront élargis. Ce regroupement de services contribuera à renforcer la complémentarité entre ces acteurs pour une meilleure efficacité de service public.

AXE 4

DÉVELOPPER LES LOISIRS, LE SPORT ET LA CULTURE

Action 15

Ateliers et festival de courts métrages

Le 21 mai, un festival de courts métrages ouvert à tous les jeunes sera organisé au cinéma Jacques Prévert. Le thème imposé sera lié à la citoyenneté. Pour alimenter ce festival, des jeunes de Gonesse pourront participer à un stage en trois volets (rédaction de scénario, tournage et musique).

Groupe de jeunes Gonessiens à la fête de la musique 2015. La soirée jeunes talents sera l'occasion pour les jeunes artistes locaux de se produire sur scène.



Action 16

Soirée jeunes talents

Au mois d'avril prochain, une soirée jeunes talents sera organisée à la salle Jacques Brel. Chaque jeune ou groupe de jeunes aura 10-15 minutes sur scène pour exprimer son talent: danse, musique, théâtre, arts plastiques... Les ateliers proposés tout au long de l'année par les associations dans les centres socioculturels et par l'école de musique permettront de préparer les jeunes à cet événement.

Action 17

Espaces jeunes

Dès la fin du mois de septembre, les trois centres socioculturels de la ville ouvriront une fois par semaine un espace en soirée dédié à la jeunesse (16-25 ans). Encadrées par des animateurs et des éducateurs, ces soirées seront l'occasion de passer du temps libre mais également de débattre et de s'informer sur les dispositifs du projet jeunesse.

Action 18

Accompagnement de groupes amateurs et studio de répétition

Parallèlement aux enseignements de l'école de musique, le dispositif Booster qui permet l'accompagnement de groupes de musique amateurs dans leur démarche de professionnalisation se poursuivra. De plus, l'aménagement et l'insonorisation du studio de répétition du centre socioculturel Marc Sangnier seront améliorés pour permettre aux groupes de répéter dans de meilleures conditions.

Action 19

Les ateliers et équipements sportifs

Outre les activités hebdomadaires pour le public collégien et les créneaux de futsal dans les quartiers, de nouvelles activités sportives seront proposées aux jeunes pendant les vacances, en s'appuyant notamment sur le nouveau complexe sportif de la Madeleine. De plus, suite à la demande des jeunes, un parcours santé sera installé en 2016 dans le Parc de la Patte d'Oie. Ces équipements (barres à traction...) permettront de faire de l'exercice en extérieur dans un cadre naturel.

Action 20

Les manifestations sportives

Le tournoi de football interquartier porté par les associations AMAB et Déclik sera pérennisé et un tournoi de basket solidaire sera organisé cette année.

Le tournoi de football interquartier organisé par les associations AMAB et Déclik qui s'est déroulé l'an dernier dans un esprit de fraternité sera reconduit cette année.





Entretien avec **Malika Caumont,** Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, à la Citoyenneté et à la Population

Qu'à fait la municipalité en faveur du public jeune depuis les élections municipales de mars 2014 ?

La plupart des actions jeunesse se sont poursuivies (CMJ, service civique jeunes municipal, accueil du PIJ, accompagnement par le club de prévention...). Mais notre action principale a été d'engager une large concertation pour préciser les besoins des jeunes exprimés à l'occasion de la campagne électorale. Ainsi, les "Rencontres de la Jeunesse" ont été organisées le 7 novembre 2014 pour lancer la réflexion. Par la suite, trois ateliers thématiques se sont tenus dans les trois quartiers et ont rassemblés des élus, des agents de la Ville et plus de cent jeunes. Enfin, nous avons créé le conseil participatif de la Jeunesse dont la première réunion s'est tenue pour leur soumettre et enrichir le présent projet.

Quelle est la méthode utilisée pour faire aboutir tous ces projets ?

La jeunesse est l'affaire de tous. La réalisation des actions n'est pas confiée à un service jeunesse identifié mais à l'ensemble des services et partenaires dans la cadre d'une démarche transversale. Ainsi, un comité de pilotage politique et un comité de pilotage technique ont été constitués et un responsable de la mission jeunesse a été recruté pour piloter la mise en œuvre des actions.

A quels objectifs répondent ce projet jeunesse ?

Notre priorité est de renforcer les partenariats et de valoriser l'offre existante. Nous lancerons pour cela un plan de communication dès la rentrée (Axe 1). Trop de jeunes considèrent que rien n'est fait pour eux alors que de nombreux acteurs se mobilisent au quotidien sur le territoire. Notre deuxième objectif est de promouvoir les valeurs républicaines et de favoriser l'autonomie pour faire de chaque jeune Gonesse un citoyen responsable (Axe 4). Les réactions de certains jeunes suites aux attentats du 11 janvier doivent interpeller

les élus que nous sommes – chaque collectivité de France doit prendre ses responsabilités pour que les jeunes soient demain les premiers défenseurs des valeurs qui nous rassemblent. Notre troisième objectif est d'encourager l'insertion sociale et professionnelle (Axe 3). Le chômage des jeunes atteint un niveau très élevé et Gonesse n'est pas épargnée. Nous portons des projets innovants dans ce domaine et tentons de coordonner localement les actions des différentes institutions qui agissent dans ce domaine. Enfin, nous souhaitons proposer aux jeunes une offre de loisirs de qualité qui s'appuie sur des activités culturelles et sportives et accorde une importance particulière à la valorisation des pratiques amateurs. De nombreux jeunes gonesse ont des talents qui méritent d'être mis en avant.

Ce projet jeunesse est-il figé ?

Les vingt actions présentées ici ne sont que la première étape du projet de mandat. Les bilans de chacune des actions seront soumis aux comités de pilotage et au Conseil Participatif de la Jeunesse pour évaluer leur pertinence et leur éventuelle pérennité. Le projet pourra être ainsi amendé et abondé en fonction des propositions des élus, des professionnels et bien sûr des jeunes.



S'informer sur sa santé le 3 octobre

Le Forum Santé prend une autre envergure. Plus de stands, de conférences et d'ateliers pour mieux vous informer sur votre santé.

Le Forum Santé est une manifestation initiée par le Conseil des Sages qui se déroulera le samedi 3 octobre de 10 à 17h. Pour la première fois cette année, le Forum aura lieu à la salle Jacques Brel et comportera **un volet bien-être**.

Les nombreux stands du Forum proposeront différents ateliers et seront répartis en cinq espaces :

- **L'espace jeunesse** avec notamment un stand d'information sur les conduites addictives et un sur les relations affectives ;
- **L'espace bien vieillir**, où la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) sera présente. Vous pourrez également tester un simulateur de vieillesse ;
- **L'espace Santé vous bien** où la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sera présente. Un stand sur l'équilibre alimentaire vous sera notamment proposé. Vous pourrez trouver de l'information sur les dépistages du cancer du sein et du colon avec Prévention et Santé en Val d'Oise (PSVO) ;
- **L'espace petite enfance** où la Protection maternelle infantile (PMI) et le réseau périnatal du

Val d'Oise tiendront un stand à destination des jeunes parents ;

- **L'espace bien-être**, nouvel espace où seront proposés massages, atelier d'hypnose, confection de produits cosmétiques ou encore séances de shiatsu.

Tout au long de la journée, vous pourrez assister à des conférences assurées par des professionnels de santé :

- Les risques cardio-vasculaires
- Le recours au dépistage du cancer du sein
- La naturopathie
- CPAM - Programme « Sophia »
- Le recours au dépistage du cancer du colon
- Je suis diabétique et je prends soin de mes pieds
- Le sommeil des seniors
- L'ostéopathie et ses bienfaits
- Le diabète et la femme enceinte
- CPAM : les services en lignes de l'assurance maladie

Pour tout renseignement, contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 01 30 11 55 20



« Des enfants ambassadeurs de la santé »

La lutte en faveur du dépistage du cancer du colon et du cancer du sein est un des thèmes principaux de l'évènement. Les participants aux Foulées gonessiennes, qui se dérouleront le lendemain, arboreront des T-Shirts aux couleurs des campagnes de dépistage. De plus, lors des Quartiers d'été, un atelier de dessin a été organisé sur ce thème. Grâce à l'imagination des enfants, des affiches de promotion rassemblant les dessins ont été réalisées et seront présentées au Forum santé à travers l'exposition « ambassadeurs du dépistage ».

En amont du Forum, des actions de prévention pour les jeunes :

- **Le mercredi 30 septembre**, en partenariat avec le CRIPS, le Bus Info Prévention circulera sur la ville avec les éducateurs spécialisés de Gonesse. Il s'arrêtera devant chaque centre socioculturel pour aborder les conduites à risques (relations affectives et addictions).
- **Le vendredi 2 octobre** journée de sensibilisation auprès des jeunes au centre socioculturel Louis Aragon autour d'un « débat chorégraphique »

Après un été chargé, les travaux continuent

L'été est l'occasion de pouvoir avancer sur les travaux de voirie. Les riverains et les automobilistes étant moins nombreux, la ville et ses différents partenaires en profitent pour rénover les voies.

Au cours de l'été, de nombreux travaux de voirie ont été entrepris dont certains vont se poursuivre encore plusieurs mois.

Rue de Paris et centre-ville

A hauteur du 93 rue de Paris, la voirie a été refaite afin de limiter les vibrations dans les maisons près de la chaussée. Ces travaux se sont achevés à la fin du mois d'août. Entre la rue Général Leclerc et la rue de l'Hôtel-Dieu, les travaux d'enfouissement des réseaux et d'assainissement se poursuivront jusqu'à début novembre. Pendant toute la durée des travaux, la rue de Paris sera fermée. A partir du mois de septembre, les arrêts de bus jusqu'ici reporté rue Claret seront repoussés hors du centre-ville jusqu'à la fin des travaux. Des déviations des lignes de bus traversant le centre-ville sont donc à prévoir (plus d'infos sur www.ville-gonesse.fr).

Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

De la gare de Villiers-le-Bel jusqu'à la gare de Villepinte des travaux ont lieu pour prévoir l'arrivée du BHNS (prévue à l'été 2016). L'avenue Gabriel Peri a été mise en alternat de circulation pendant l'ensemble du mois d'août. Sur le boulevard du 19 mars, les travaux du BHNS provoquent des changements de voies de circulation jusqu'à la fin septembre. La rentrée marquera également le début de travaux rue d'Arsonval près du carrefour de la fontaine Cypierre. Ceux-ci entraîneront des perturbations de la circulation pendant environ 4 mois.



La ville se prépare à accueillir le BHNS

Et partout dans la ville

La première phase de réalisation du BIP (Boulevard Intercommunal du Parisis) se terminera en septembre avec une ouverture attendue en décembre. Rue de Senlis, des travaux de voirie vont débuter lors de la première quinzaine du mois de septembre et se poursuivre pendant 4 mois. Le stationnement rue Alexandre Gassien a été refait tout comme un grand nombre de marquage au sol dans la ville, au cours de l'été pour améliorer la circulation dans la ville.

La dernière phase des travaux du BIP s'achève



De nouveaux commerces en centre-ville

Les travaux en cours place Général de Gaulle permettront l'installation de quatre nouvelles boutiques en janvier 2016..



Le centre-ville change. La municipalité a engagée la rehabilitation des locaux du centre administratif (face au parking de la mairie).

Au pied du bâtiment, la Ville a décidé d'installer des locaux à usage commercial. Les travaux qui ont débuté en avril 2015 vont se terminer en janvier 2016.

La Ville cherche donc actuellement des commerçants dont l'activité correspond à un manque dans le centre-ville comme les fleuristes, cavistes, chocolatiers, décoration ou encore services d'aide à la personne. Pour permettre à ces commerces de s'épanouir et d'être viables financièrement, les loyers proposés par la Municipalité seront peu élevés

en comparaison des prix du marché. Quatre locaux commerciaux sont donc ouverts à la location. Ils mesurent respectivement 52, 62, 111 et 124 m².

Pour tout renseignement, contactez Mme Yohanna SALOMONE 01 34 45 10 90



Un nouvel annuaire des commerçants sur le Site Internet

Vous cherchez le numéro ou l'adresse de votre boulanger, le site Internet de la ville de Gonesse (ville-gonesse.fr) propose une nouvelle fonctionnalité : un annuaire des commerçants de la ville. Cet annuaire présenté par secteur d'activité recense l'ensemble des informations concernant les commerces de la ville. Cette liste est ouverte et les commerçants qui n'y figurent pas encore peuvent l'intégrer sur demande.

LE BUS DE L'INITIATIVE SUR LA ROUTE CET AUTOMNE

Après une session estivale fin juin, le Bus de l'Initiative de Val de France va reprendre la route pour aller à la rencontre de ceux qui souhaitent développer un projet de création, de formation ou de recherche d'emploi. A son bord, des interlocuteurs privilégiés sur chacun des domaines seront présents pour répondre à toutes leurs interrogations, pour donner des conseils et la démarche à suivre afin d'entreprendre la réalisation du projet de la meilleure manière. Dix rendez-vous d'une journée ou d'une demi-journée sont prévus sur l'ensemble du territoire.

Les rendez-vous à Gonesse :

- Mercredi 30 septembre de 11h à 14h
Centre commercial « La Grande Vallée », à Gonesse
- Lundi 5 octobre de 15h30 à 19h
Gare Arnouville/Villiers-le-Bel/Gonesse



LANCEMENT DE MA-RÉSIDENCE.FR POUR LES GONESSIENS

1^{er} site d'échanges et d'entraide entre voisins, ma-residence.fr permet de faciliter la mise en relation entre voisins. C'est un moyen pour les habitants, les associations, les commerces, la Ville et les bailleurs de diffuser de l'information de manière géolocalisée et sécurisée. Véritable plateforme solidaire, ma-residence.fr permet aux voisins de se rendre de multiples services et de renforcer le lien social : relève de courrier en cas d'absence, un coup de main en bricolage, organiser une garde partagée...

Cet outil a également pour vocation de rompre la solitude des seniors pour favoriser leur maintien à domicile. Le lancement officiel aura lieu mi-octobre durant la semaine bleue mais vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur le site !



TROC ET PUCES LE 4 OCTOBRE

Dimanche 4 octobre, la 23^e édition du TROC et PUCES d'automne se déroulera à la Fauconnière. Les associations et le centre socioculturel Marc Sangnier se mobilisent pour organiser cette journée de vide-grenier sur la place Marc Sangnier.

Au programme : structures gonflables, musique, chants, danse, démonstration de flamenco, country, stands alimentations, ...

Renseignement au 01 39 85 19 35.

Si vous souhaitez être exposant, vous pouvez remplir le coupon-réponse ci-dessous ou le recopier sur papier libre et le déposer au centre socioculturel Marc Sangnier accompagné du règlement correspondant au nombre de mètres linéaires souhaités.

FORMULAIRE DE RÉSERVATION - Troc et puces 2015

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nature du stand :

N° de RC (pour les professionnels) :

N° de carte d'identité ou permis de conduire :

Délivré le :

Par :

Formulaire à renvoyer avant le 1^{er} octobre à :

Centre socioculturel Marc Sangnier
à l'attention de l'association « CARMENCITA »
17, place Marc Sangnier 95500 Gonesse
Tél. : 01 39 85 19 35

Souhaite réserver un emplacement de :

- 2 mètres (10,40 euros)
- 4 mètres (20,80 euros)
- 6 mètres (31,20 euros)

Règlement par chèque ou espèce :
..... euros à l'ordre de Carmencita

Date et signature

ATTENTION : La présente demande d'emplacement ne vaut pas autorisation - les places disponibles seront attribuées par ordre d'arrivée des demandes - Les commerçants patentés ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles. Votre chèque de réservation ne sera encaissé qu'après attribution du numéro d'emplacement qui vous sera communiqué après acceptation de votre participation.

STATIONNEMENTS

Augmentation du tarif des contraventions

Le décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement est paru au journal officiel le 4 juillet. Le code de la route définit désormais comme « stationnement ou arrêt très gênants » les stationnements ou arrêts :

- sur les emplacements de transport de fonds ou réservés aux personnes à mobilité réduite,
- sur les voies réservées aux transports en commun, de véhicules de plus de 20 mètres carrés
- sur les passages pour piétons
- au droit des bandes de vigilance (autres que quai de bus)
- au droit des bouches
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des usagers de la voie
- sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs (infraction de stationnement gênant – R417-10)
- sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables
- sur une distance de cinq mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés à cet effet, à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs

Ces cas de stationnements ou arrêts très gênants sont désormais sanctionnés des peines prévues pour les contraventions de 4ème classe 135 euros (et non plus 2^e : 35 euros) avec immobilisation et mise en fourrière

De plus, l'article 10 du décret entraînera également des modifications importantes dans les sanctions prévues pour des infractions relativement classiques.

Ainsi, les sanctions seront de 2^e classe 35 euros (et non plus 1^{er} : 17 euros) pour les infractions suivantes :

- arrêt ou stationnement en contre-sens
- non respect du stationnement unilatéral alterné
- non respect des dispositions en matière de zones bleues
- non respect des dispositions en matière de stationnement hors agglomération
- arrêt ou stationnement empiétant sur un passage pour piétons
- arrêt ou stationnement gratuit ou payant contraire à une disposition réglementaire



Depuis plusieurs années, seul ce modèle de disque est conforme pour le stationnement en zone bleue (disponible en mairie)

CITOYENNETÉ

Il est encore temps de s'inscrire sur les listes électorales

En 2015, les listes électorales des communes en France font l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle.

Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 30 septembre 2015.

Cette mesure permettra aux personnes qui ne se sont pas inscrites avant le 31 décembre 2014 ou qui ont déménagé depuis le 1^{er} janvier, de participer aux scrutins en France pour les élections régionales les 6 et 13 décembre.

UNIVERSITÉ INTER-AGE

Rentrée le 9 octobre

L'université inter-âge va entamer sa 9^e saison. Cette université est ouverte à tous. Que vous soyez actifs ou retraités, diplômés ou non, ce sont les intervenants qui se mettent au niveau.

L'objectif de cette université est de rendre le savoir accessible et intéressant pour le plus grand nombre.

Les cours ont lieu le vendredi après-midi à 14h à la maison intergénérationnelle. Ils portent sur l'histoire, la littérature, les arts, les sciences...

Le programme complet est accessible
sur le site de l'uia : www.uia95.com

BLOC NOTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30 mai : BELKHIRI Nouredine
30 mai : FOFANA Aboubacar
31 mai : NIASSE FAUSTIN Leilany
31 mai : BARBET Maloë
2 juin : DEGIRMENTAS Nareg
2 juin : YALMAN Léo
4 juin : YARAMIS Milan
11 juin : BENSLIMANE Neïla
12 juin : BARIOL Anaïs
12 juin : MCIRDI Aymen
12 juin : LAGHOUANE Mayar
12 juin : MOHAMMAD Arshia
14 juin : AIT AOUDIA Ayyoub
19 juin : BOUDIAF Maëlys
20 juin : FABULAS Jahël
22 juin : SAMAT Ezélia
28 juin : LECHAR Jayden
29 juin : MEKDAD Amine

30 juin : DIRIL Raphaël
30 juin : HALFAOUI Abel
2 juillet : CAMARA Khalid
2 juillet : SALDA Isaac
2 juillet : SMAKI Assya
3 juillet : NGOMA NGOYI Eléanore
3 juillet : RAMAYE JOLO Yvana
6 juillet : BODOU Eugénie
6 juillet : DIANE Ami
6 juillet : SAYIN Zeldia
10 juillet : KESER Akif
10 juillet : DA LUZ CABRAL Elodie
13 juillet : BITAUT Aurore
16 juillet : BARCHECHAT Naomi
17 juillet : SABUR Nathanaël

MARIAGES

6 juin : ERMAGAN Maxime et
KARATEKIN Hélène
6 juin : LOICHON Jean Baptiste et
THEPSOUVANH Aline
6 juin : NACEUR Khaled et
BARKALLAH Zina

6 juin : SALUR Nicolas et
SAMAT Caroline
13 juin : KESKIN Ümit et
SAHIN Melek
13 juin : TOUTAIN Dominique
et GRANDIN Martine
13 juin : YACOUBI Jallil et
LEJEUNE Charlène
20 juin : BETTOUMI Farid et
ERKOL Nuran
20 juin : DJOUA Fred et
ARIOUAT Katy
20 juin : FILIP Frédéric et
LUCAS Rachel
20 juin : PLET Nicolas
et SONNET Emily
27 juin : GARCIA Pierre
et DELSEAUX Mélanie
11 juillet : AGAG Amar et
KIRYO Clara
11 juillet : BARIS Victor et
YILDIRIM Alinda

DÉCÈS

28 mai : SZABO Pal

7 juin : LEBLANC Gérard
8 juin : JEANNE André
12 juin : FACCHIN Leonardo
15 juin : MAKENGELE
née LUTALAKAKA LUYEYE
Joëlle
22 juin : AZÉMAR Pierre
22 juin : MARY Jade
24 juin : DURSENT Jean-Pierre
27 juin : VERON née RIGOT Marie
2 juillet : LAMOTTE René
2 juillet : BORUSIAK née TEXERAUD
Nicolette
7 juillet : MERCKEL Louis
11 juillet : BRETEAUX née
BLANCHARD Denise
12 juillet : LAHOUCINE Michel
13 juillet : ARBELO née BRINGEL
Christiane
15 juillet : PILINSKI née COYOS
Philippine
15 juillet : AIT ZAID Djamilia
16 juillet : SAAD Mohamed



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

LUNDI 7 SEPT.

Salade de betteraves,
vinaigrette miel, Macédoine
mayonnaise / Paupiette
veau sauce dijonnaise, Pavé
du fromager / Blé aux petits
légumes / Gouda, Carré de
l'est / Fruit de saison.

MARDI 8 SEPT.

Croissillon aux champignons,
Croissillon au fromage /
Poulet rôti, Poisson blanc
gratiné au fromage (hoki ou
colin) / Carottes Vichy /
Petit suisse sucré, Petit suisse
aux fruits / Fruit de saison.

MERCREDI 9 SEPT.

Salade grecque, Salade
vosgienne, vinaigrette
balsamique / Farfalles à la
carbonara (porc), Farfalles
au thon / Fraidou, Fromage
fondu Président / Compote
pomme fraisen ou de fruits.

JEUDI 10 SEPT.

Melon charentais, Pastèque /
Rôti de veau aux figues, Cubes
de saumon sauce lombarde
/ Pêlé mêlé saveur du midi et
riz pilaf / Yaourt fruits, Yaourt
velouté nature et sucre /
Gâteau basque, Flan pâtissier.

VENDREDI 11 SEPT.

Salade de penne au pesto,
salade strasbourgeoise / Filet
de saumon sauce normande /
Burger de veau sauce grand
mère / Haricots verts /
Gouda, Tartare ail et fines
herbes / Fruits de saison

LUNDI 14 SEPT.

Frisée et croûtons, Frisée et
maïs, vinaigrette ciboulette /
Hachis Parmentier (bœuf),
Brandade de poisson (colin)
maison / Emmental, Contentin
nature / Pain de campagne /
Glace Max KolorKi

MARDI 15 SEPT.

Salade de tomates, vinaigrette
échalote, Pomelos et sucre /
Sauté de porc aux 4 épices, Pavé
de poisson mariné au thym (hoki
ou colin) / Riz créole / Fromage
blanc sucré, Fromage blanc
aux fruits / Ananas au sirop,
Pruneaux au sirop

MERCREDI 16 SEPT.

Salade piémontaise, Taboulé
cuisiné / Poulet émincé sauce
basquaise, Médaillon de merlu à
la crème / Chou fleur persillé /
Pont l'Evêque, Saint Nectaire /
Fruit de saison

JEUDI 17 SEPT.

Pastèque, Melon vert / Bœuf
cuit à l'étouffée aux herbes,
Colin pané et citron / Haricots
verts à l'ail / Petit suisse aux
fruits ou nature et sucre /
Tarte normande fraîche, Tarte
griottine fraîche

VENDREDI 18 SEPT.

Cake aux carottes, Pain
courgettes à l'aneth / Filet lieu
noir frais sauce dugléré, Jambon
de Paris / Tortis à la tomate /
Mimolette, Croq lait / Fruit de
saison

LUNDI 21 SEPT.

Crêpe au fromage, Crêpe aux
champignons / Boulettes
d'agneau sauce tajine,
Omelette / Courgettes à
l'ail / Saint Paulin, Six de
Savoie / Fruit de saison

MARDI 22 SEPT.

Salade jurassienne, Salade
iceberg et tomates,
vinaigrette basilic / Filet de
hoki sauce Waterzoï, Saucisse
de Toulouse / Pommes
paillason / Camembert,
Edam / Flan nappé au
caramel, Flan au chocolat

MERCREDI 23 SEPT.

Salade coleslaw, Concombre
à la crème ciboulette /
Nuggets de volaille, Calamars
à la romaine / Haricots verts
à l'ail / Yaourt velouté nature
et sucre, Yaourt aromatisé /
Abricots ou pêches au sirop

JEUDI 24 SEPT.

Radis rondelles, Salade
chinoise, vinaigrette miel /
Emincé de bœuf sauce
bourguignonne, Pavé de colin
ail et fines herbes / Petits
pois au jus / Fromage blanc
aux fruits, Fromage blanc
sucré / Cake au miel et à
l'orange

VENDREDI 25 SEPT.

Sardines à l'huile et beurre,
Oeufs durs mayonnaise /
Sauté de dinde aux agrumes,
Médaille de merlu sauce
paprika / Ratatouille,
Semoule / Coeur de dame,
Fournols / Fruit de saison

LUNDI 28 SEPT.

Macédoine mayonnaise,
Salade de tomates vinaigrette
échalote / Escalope de
poulet sauce forestière, Pavé
du fromager / Coquillettes /
Coulommiers, Brie / Fruit
de saison

MARDI 29 SEPT.

Salade de tortis au surimi,
Salade piémontaise /
Pavé poisson mariné à la
provençale, Sauté de porc
aux oignons / Haricots
beurre à la ciboulette /
Yaourt nature sucré ou
aromatisé / Fruit de saison

MERCREDI 30 SEPT.

Melon vert, Melon jaune /
Cordon bleu, Filet de hoki
pané / Carottes et salsifis /
Gouda, Tomme grise / Riz
au lait et caramel

JEUDI 1ER OCT.

Courgettes râpées
vinaigrette balsamique,
Céleri rémoulade / Rôti de
veau au pain d'épices, Colin
poêlé / Bouquet de brocolis
béchamel / Saint Môret /
Brebis crème / Baguette
tradition / Eclair au chocolat
ou à la vanille

VENDREDI 2 OCT.

Salade du géant, Poireaux
vinaigrette, vinaigrette
persil / Chou farci sauce
tomate / Cubes de saumon
sauce oseille / Riz pilaf /
Fromage blanc et sucre,
Fromage blanc aux fruits /
Fruit de saison

Groupe socialiste et apparentés

Pas de trêve estivale pour les travaux !

Cet été a vu, sur Gonesse, un fourmillement d'ouvriers, de multiples chantiers se sont ouverts ou ont été accélérés pour profiter de l'absence de nombreux Gonessiens et permettre ensuite lorsque la circulation se densifiera, une rentrée sereine, même si tout ne sera pas achevé.

Ce magazine vous a rappelé les principaux travaux de voirie que vous avez pu observer ces dernières semaines, rue de Paris, BHNS, BIP, mais il faut citer également les travaux dans les écoles, notamment l'école Maurice Genevoix, la fin de la construction du nouveau Gymnase de la Madeleine, la poursuite des travaux de l'Eglise, le début d'aménagement des nouvelles voies du quartier St Blin...

Les travaux d'été constituent bien souvent la concrétisation d'un travail accompli, dans l'ombre, par les services et les élus pendant de longs mois, voire plusieurs années. La préparation de ces opérations se fait dans le cadre du projet municipal que vous avez choisi et qui a pour but d'améliorer la vie de tous les Gonessiens. La volonté de la majorité municipale est, malgré les contraintes financières de plus en plus lourdes, de poursuivre la transformation des quartiers et l'embellissement de la ville.

La fabrique numérique de Gonesse

Depuis de nombreux mois l'équipe municipale prépare la mise en place au Centre socioculturel Marc Sangnier à la Fauconnière d'un dispositif de formation d'un nouveau genre. Celui-ci est destiné à favoriser prioritairement, par la remobilisation des jeunes de 16/25 ans sortis prématurément du système scolaire sans qualification, la reprise d'une formation ou l'accès à un emploi.

Sa principale particularité sera d'utiliser l'engouement des jeunes pour les technologies numériques afin d'éveiller leur intérêt et de déclencher un engagement fort pour le parcours de formation de cinq mois et demi qui leur est proposé. Ce projet prend appui sur un plateau numérique unique dans notre secteur, qui permet à partir d'une idée, de fabriquer des prototypes grâce à la modélisation informatique, à l'impression en trois dimensions, ou à la découpe au laser.

Ce dispositif n'est pas d'apporter une formation technique à l'informatique ou au numérique mais plutôt, autour de réalisation d'actions citoyennes destinées à valoriser les savoir faire et savoir être des jeunes concernés, de constituer un tremplin auprès des acteurs sociaux et économiques du territoire afin de leur permettre de s'insérer dans le monde du travail.

Le coût de ce programme innovant, qui s'inscrit dans le cadre des mesures du projet jeunesse présenté dans ce numéro, représente 250 000 euros sur une année que la Ville investit avec la volonté, comme le dit l'intitulé de l'appel à projets, d'« Accompagner les jeunes pour renouer le fil de l'ambition ».

Groupe communiste et républicain

Fin de la pause estivale

Terminées les activités et animations des centres de loisirs et des quartiers d'été ! Place dès le 1^{er} septembre à la rentrée scolaire pour plus de 3 500 enfants. Bonne rentrée à tous.

Cet été, en plus des travaux d'entretien dans les écoles, la ville a répondu à la demande des parents d'élèves de la maternelle Maurice Genevoix en créant un espace supplémentaire dans l'école permettant ainsi le retour de la cantine sur place.

Pour répondre à la loi sur la Refondation de l'école, une classe particulière a été aménagée la maternelle Lucie et Raymond AUBRAC pour l'accueil d'une quinzaine d'enfants de moins de 3 ans. Tout ceci entraîne une charge financière pour la ville. Mais on peut se satisfaire qu'elle ait pu cet été encore assurer sa mission d'entretien des établissements scolaires, malgré un budget en baisse.

De même pour la 3^{ème} année elle organisera les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les conditions de gratuité et de diversité des deux années passées, cet engagement ayant été pris pour 3 ans. Dès le 1^{er} trimestre de cette année scolaire, une évaluation sera menée avec tous les partenaires impliqués pour ensuite définir l'organisation des prochaines années.

Si l'Etat a confirmé la pérennisation du fonds de soutien à ces activités périscolaires de 50 € par élève, à laquelle s'ajoutent 40 € en zones d'éducation prioritaire, ce qui est notre cas, cette somme de 90 € par élève est loin de couvrir la dépense. Mais restant persuadé que les temps d'activités périscolaires sont un moyen certain d'éveiller la curiosité intellectuelle des enfants, de lutter contre l'échec scolaire et de (re)donner l'envie d'apprendre à ceux qui sont en difficultés, le choix est fait de maintenir la gratuité, la diversité et la qualité des activités sportives, culturelles proposées jusqu' alors. De plus, l'accent sera porté cette année sur le volet « citoyenneté » afin d'inculquer aux enfants, à travers des activités ludiques, les valeurs de tolérance, de respect de l'autre, du vivre ensemble, pour en faire de futurs citoyens responsables dont un pays républicain et de défense des droits de l'homme, comme le nôtre, a besoin.

La vie municipale ce n'est pas que l'éducation scolaire, mais aussi bien d'autres services publics de proximité à rendre à la population (jeunes parents, personnes âgées, demandeurs d'emplois). Les réductions successives des dotations de l'Etat, provoquent déjà une baisse de l'investissement public (- 9 % en 2014) avec les conséquences que l'on sait sur la croissance et l'emploi dans les secteurs comme le BTP. De plus elles vont mettre les collectivités dans la situation délicate de faire des choix sur les services à maintenir, ou d'augmenter inéluctablement les impôts, ou les deux à la fois dans les années à venir.

L'Etat ne doit pourtant pas oublier que les dotations de fonctionnement ne sont pas des subventions mais bien de l'argent qu'il leur doit suite au transfert de compétences qu'il a opéré pour la mise en œuvre de ces mêmes services publics.

Agir pour Gonesse

Val de France :

Le député et maire ainsi que sa majorité «socialo-communiste» se contentent de constater le choix et les conséquences découlant de notre rattachement à la communauté d'agglomération de Val de France imposé par le Préfet. Depuis nous subissons les conséquences que nous avons annoncées. Aujourd'hui, il nous faut rejoindre la communauté de communes de Roissy-Porte de France. Dans le nouveau schéma régional, le Préfet nous impose en plus la fusion avec 17 villes de la communauté de communes des Plaines et Monts de France (Seine et Marne). Cette fois-ci Jean-Pierre BLAZY ose s'opposer au Préfet. Pourquoi n'a-t-il pas préféré, en son temps, nous associer à Roissy-Porte de France, au lieu de Val de France, dans l'intérêt des Gonessiens ?

Taxe d'ordures ménagères en hausse :

Un des effets prévisibles et annoncés par notre groupe suite à notre rattachement forcé par le député et maire Jean-Pierre BLAZY à la communauté d'agglomération de Val de France, est le doublement de la taxe des ordures ménagères, soit 200€ à 400€ par an et par famille. De plus, nous n'avons plus comme par le passé le ramassage mensuel de nos encombrants (contrairement à Arnouville où cela est toujours en vigueur). Nous avons enfin obtenu le ramassage des déchets verts comme les autres communes de Val de France, parce que notre groupe avait dénoncé cette situation.

Compte administratif budget principal 2014 : Le compte administratif arrêté au 31/12/2014 (dette : 33 millions €), confirme encore une fois nos inquiétudes et nos mises en garde quant à la nécessité d'emprunter à nouveau 3 millions € pour équilibrer le budget 2015. Un emprunt supplémentaire sera donc nécessaire pour équilibrer les comptes de la Ville, si les subventions provisionnées (4,5 millions €) ne sont pas obtenues. Ceci est dû à la mauvaise gestion de nos impôts par les «socialo-communistes».

Fauconnière :

Les habitants du «Square des Sports» subissent l'arrêt des travaux et cela depuis plusieurs mois sans aucune explication. Les habitants sont en colère car les travaux des façades sont toujours en attente de réalisation depuis plus de 2 ans suite à l'incendie. Seule, une affiche a été mise par le bailleur : La société de travaux, devant réaliser ces derniers, est en redressement judiciaire. Pendant ce temps les locataires payent leur loyer. Un autre problème concerne ce secteur : les pannes d'ascenseurs dans les deux tours contraignent les personnes âgées à rester dans leur appartement.

Gonesse Bleu Marine

Jean-Pierre Blazy, un député-maire décidément à la peine

Il en va de Gonesse comme de la France : en cette rentrée 2015, les échecs de la gestion socialiste n'arrangent en rien les affaires de notre ville comme celles de notre pays.

Jean-Pierre Blazy, un député solidaire d'un gouvernement impuissant

Croissance en berne, augmentation de la fiscalité et des prélèvements sociaux, explosion du chômage, précarisation des salariés... Soutenu par la majorité municipale, ce gouvernement est bien incapable de redresser la situation économique et sociale de la France, pas plus qu'il ne parvient à maîtriser l'insécurité galopante et à endiguer l'exode migratoire.

* Cette impuissance à agir pour améliorer la situation des Français se confirme tout autant dans les rapports conflictuels que ce gouvernement entretient avec les communes. Après une baisse 1,5 milliards d'euros en 2014 de la dotation générale de fonctionnement qu'il verse aux collectivités locales, Manuel Valls accentue le tour de vis en la diminuant de 11 milliards d'euros sur 3 ans. Un manque à gagner qui pèsera lourdement sur les finances de Gonesse...

* Hollande avait promis une réforme territoriale inédite : enfermée dans une vision ultra urbaine et technocratique, cette réforme récemment votée ne s'attaque nullement au mille-feuille territorial : la répartition initiale des compétences entre les collectivités est dénaturée, les promesses d'économies de fonctionnement s'éloignent et la mise en oeuvre effective des grandes métropoles, dont le Grand Paris, est repoussée d'un an... Sur ces errements coupables du gouvernement PS, Jean-Pierre Blazy garde un silence gêné alors que tant d'autres maires n'hésitent pas à exprimer leur exaspération et leur colère!

Jean-Pierre Blazy, le patron d'une équipe municipale qui piétine

La désillusion est au rendez-vous pour celles et ceux qui imaginaient que Jean-Pierre Blazy allait faire bon usage de son mandat de député, proche du gouvernement socialiste, pour faire avancer les dossiers de notre ville auprès des pouvoirs publics.

* A l'image des Gonessiens qui souffrent chaque jour d'une insécurité qui grangère perpétuellement tous nos quartiers, le personnel de l'hôpital de Gonesse, dont celui des urgences, ne se sent plus en sécurité : Jean-Pierre Blazy, pourtant président du conseil d'administration, n'est pas en mesure, faute d'autorité et de moyens financiers, de garantir l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur éviter la multiplication des agressions.

* Notre cadre de vie ne s'améliore pas davantage : alors que la présence massive de voitures d'auto-école ralentit considérablement le confort de circulation des automobilistes gonessiens, le chantier chaotique d'aménagement du Bus à Haut de Niveau de Service (BHNS) sème l'anarchie dans le paysage de notre ville. De son côté, la commission qui planche depuis un an sur les nuisances aéroportuaires de Roissy tarde à remettre ses conclusions, situation d'attente qui contribue à aggraver la santé des riverains et à paupériser notre ville.

* Du point de vue économique, les intérêts des Gonessiens sont plus que jamais négligés. Un an après le dépôt de bilan de Mory-Ducros, dont le siège social était à Gonesse, ses salariés sont toujours dans le brouillard, malgré les promesses de l'Etat et de Jean-Pierre Blazy de garantir leur reclassement et leur indemnisation. La décision de créer la ZAC du Triangle de Gonesse, qui devait intervenir en septembre, est repoussée par le Préfet de plusieurs mois, à la demande du directeur de l'Autorité environnementale qui entend disposer également des études d'impact du projet Europacity : un désaveu pour Jean-Pierre Blazy qui peut désormais difficilement se prévaloir du sérieux écologique de ses projets d'aménagements. Comment croire enfin aux promesses de prévisions d'embauches pour Europacity d'un député-maire totalement décredibilisé au lendemain des révélations de l'Advocnar (Le Parisien 9 juillet 2015) qui accuse ADP de gonfler les chiffres de l'emploi sur la plate-forme aéroportuaire de Roissy-CDG....

Europe écologie Les Verts

Vivre mieux, vers la société écologique
Vers un futur soutenable, la nature, l'eau et la forêt au cœur de notre Projet

Avec Europe Ecologie Les Verts, faites le choix d'un futur soutenable qui préserve la nature et la forêt et permettent à toutes et tous d'accéder à l'eau, patrimoine commun de l'humanité

Défendre et promouvoir la biodiversité :

La biodiversité constitue le tissu vivant de la planète. Or la perte de nature et les dégâts causés aux écosystèmes par les activités humaines risquent d'être irréversibles. Leur influence est telle que la communauté scientifique parle aujourd'hui d'« anthropocène » pour désigner l'ère géologique dans laquelle nous vivons aujourd'hui, celle dans laquelle l'influence de l'homme sur le système terrestre est devenue prédominante. La nature rend pourtant gratuitement un nombre considérable de services : pollinisation, épuration, paysages, etc. 40% de l'économie mondiale repose sur ses services et 60% d'entre eux sont en déclin. La France possède un « capital naturel » exceptionnel, au 8e rang des pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées. Entre 50 et 75% des nappes phréatiques sont fortement dégradées et 27% des eaux françaises à jamais déqualifiées. La biodiversité agricole est particulièrement touchée, alors qu'elle est déterminante pour une agriculture de qualité, la protection des sols et de l'environnement rural en particulier. L'état d'urgence doit être déclaré ! C'est maintenant qu'il faut intégrer la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles (transports, urbanisme, agriculture, eau...).

En France comme ailleurs, les êtres humains doivent redéfinir leur place dans l'équilibre du monde vivant. Cela passe par un plan national stratégique pour la biodiversité.

C'est pourquoi les écologistes proposent :

- des outils législatifs et réglementaires en faveur de la protection, de la restauration et de la gestion durable de la biodiversité
- la caractérisation opposable des trames Vertes et Bleues à tout projet d'aménagement
- une action forte en faveur de la biodiversité agricole : mise à l'écart des produits sanitaires, soutien aux semences paysannes, sélection et production de semences adaptées aux écosystèmes locaux, soutien à l'élevage herbage...
- un moratoire sur les OGM et les gaz de schiste
- une fiscalité favorable à la biodiversité
- un renforcement de la capacité d'expertise et de recherche publique, notamment par la création d'une Agence nationale de la nature
- l'instauration d'une police et d'une justice spécialisées contre les délits environnementaux
- la réforme des établissements publics (ONCFS, ONF, ONEMA, Agences de l'eau...) pour une meilleure représentativité des usagers et des collectivités locales
- une loi sur la protection des animaux avec un nouveau statut dans le code civil (ceux-ci passeraient de « biens meubles » à « êtres vivants »)
- une remise en ordre de la législation sur la chasse
- un dispositif permanent d'éducation à la nature et à l'environnement

Une forêt mieux protégée et gérée durablement

La forêt de France, c'est 30% du territoire, la moitié des espaces classés Natura 2000, un poumon social irremplaçable de 450 000 emplois dans la filière. C'est un rôle écologique essentiel de retenue des sols, d'écrêtement des crues, de filtration de l'air et de l'eau... En plus d'un financement public misérable et d'une gestion hyper concentrée entre les mains des technocraties et des entreprises industrielles, les menaces pesant sur la forêt sont immenses : destruction, offensive des planteurs de résineux, arbres OGM, etc.

C'est pourquoi les écologistes proposent une nouvelle loi forestière pour :

- conserver en permanence en forêt au moins 25% de la production biologique annuelle
- financer directement les apports environnementaux de la forêt
- Donner un cadre nouveau à la gestion des forêts publiques. L'office national des forêts doit rompre avec sa dérive commerciale actuelle (à l'origine d'ailleurs d'un certain mal être au travail d'une partie du personnel de l'ONF) pour garantir ses missions de service public
- Améliorer le Code forestier en précisant de nouvelles contraintes directes

Les politiques publiques doivent encourager une gestion forestière plus respectueuse des grands équilibres naturels

Une eau de qualité pour tous

88% des maladies dans le monde ont pour origine une consommation d'eau non potable, une mauvaise hygiène ou des installations sanitaires inadéquates. 2 millions de tonnes de déchets sont déversés chaque jour dans les cours d'eau ! Dans les pays développés, 70% des eaux usagées d'origine industrielle sont déversées sans traitement dans la nature. Appropriées par les firmes multinationales du secteur, causes de conflits entre états, victimes de pollution du cœur des océans à sa sortie à notre robinet, l'« or bleu » et sa gestion sont un enjeu majeur du 21e siècle.

L'eau, bien commun par excellence, doit être protégée des pollutions et prévarications.

C'est pourquoi les écologistes proposent :

- la reconnaissance de l'eau comme patrimoine commun de l'humanité et la garantie de l'accès à l'eau potable pour chacun
- le soutien de projets d'assainissement, de production et de distribution d'eau dans les pays démunis par un partenariat « public-public »
- le refus de tout type de « solidarité » comme prétexte pour ouvrir des marchés aux entreprises françaises de l'eau
- la suppression de l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui a fait entrer l'eau dans le domaine marchand
- la création d'une autorité mondiale de l'eau (AME) intégrée aux Nations Unies et indépendante, à la place de l'actuel Conseil mondial de l'eau, mis en place par Veolia et la Lyonnaise des eaux.

L'eau est à la base même de la vie sur Terre. A l'instar de l'air, elle n'est et ne doit pas être considérée une marchandise !

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal
du 25 juin
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
24 septembre 2015,
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de
Gonesse. **Directeur de la publication :**
Jean Pierre Blazy. **Directeur de la
communication :** Romain Eskenazi.
Rédaction et secrétariat de rédaction :
Romain Eskenazi, Pierre Tenaud,
Marie France Baully.
Maquette : Pierre Cliquet
Photos : Ville de Gonesse.
Photogravure et imprimerie : RPG.
Administration : Service communication,
Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060
95503 Gonesse Cedex.
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax : 01 34 45 11 22. **ISSN :** 1257 0621.
Si vous ne recevez pas le Gonessien ou
que vous constatez une irrégularité dans
sa distribution, vous pouvez le signaler
directement à notre distributeur, la
société Champar, au numéro vert suivant :
0 800 07 12 50.



36^{ES} FOULÉES GONESSESIENNES

DIM. 4 OCTOBRE 2015

RENDEZ-VOUS
SALLE JACQUES BREL
DÈS 7H45



INFOS AU SERVICE DES SPORTS : 01 34 45 10 68

WWW.VILLE-GONESSE.FR